

Le buste de la République de SERRIÈRES



Sculpteur Hippolyte MOULIN
Création en 1867 – Diffusion en 1882

Photographie G. Durieux
11 février 2016

Le buste de la République de SERRIERES

- Auteur : Hippolyte MOULIN (1832 – 1884)
- Type : Buste en *Hermès* de format *petite nature*.
- Dimensions : 34 cm de hauteur sur 16 cm de largeur.
- Matériau : Biscuit (Porcelaine blanche non émaillée imitant le grain du marbre).
- Editeur : Manufacture nationale de Sèvres (qui en était aussi le diffuseur).



Bonnet phrygien un peu froissé, décoré d'une cocarde sur la droite.

Une chevelure abondante s'échappe du bonnet en mèches irrégulières qui se terminent sur les côtés en mèches de serpent.

Visage grave, regard hardi tourné vers l'horizon.

Le buste réduit au cou semble prolonger un corps nu.

Socle massif.

Une République énergique et belle.

« *Époustouflant ! Inattendu ! Un buste de Hippolyte Moulin dans la petite ville de Serrières !* ». Telle pourrait être la réaction du visiteur un tantinet mariannophile qui aperçoit cette statuette perchée sur un coin de l'armoire-bibliothèque du bureau du maire. C'est qu'elle est rare, rarissime même ! Et il nous faut d'abord en expliquer la raison.

Une histoire mouvementée...

En 1867, sous le Second Empire, le sculpteur parisien Hippolyte Moulin présenta un buste dénommé *Liberté* au Salon des Artistes. Sans doute il fut remarqué car, trois ans plus tard, avant la chute de Napoléon III, le journal *L'Éclipse* voulut la proposer en prime à ses abonnés : c'est la *Liberté* « *telle que nous la rêvons ! telle que nous la verrons !* ». On ne sait qu'elle fut le succès de cette initiative car le nombre d'exemplaires en plâtre diffusé est inconnu.

La Troisième République, proclamée le 4 septembre 1870, connut des débuts difficiles, devant faire face à la guerre contre la Prusse, à l'insurrection de la Commune de Paris, aux luttes politiques intenses opposant les Conservateurs (qui souhaitaient une royauté plus ou moins constitutionnelle) aux Républicains (qui voulaient une république plus ou moins révolutionnaire). La Constitution adoptée en 1875 assura le maintien du nouveau régime qui ne sera vraiment républicain que le 31 janvier 1879 avec l'élection de Jules Grévy à la charge de Président de la République. Ainsi, entre 1870 et 1879, il a fallu que les républicains sincères ou opportunistes, fassent preuve de pédagogie pour rallier à leur cause les citoyens qui n'avaient qu'une connaissance limitée de la république, régime abstrait. La représentation symbolique de la République par un buste répondait à ce besoin et dès 1871 et surtout après 1875, on assista à son installation dans de nombreuses mairies, dans le Midi particulièrement.

En 1882, la Manufacture nationale de Sèvres, ayant inscrit le buste de H. Moulin à son catalogue voulut lui donner une plus large diffusion sous le nom de République. Projet auquel s'opposa le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Jules Ferry, qui tout en reconnaissant que « *la figure ne manque certainement pas de mérite* » conclut « *qu'elle ne lui paraît pas réunir les conditions nécessaires à une œuvre qui tire de son origine un caractère officiel* ». Bref, Jules Ferry n'en veut pas ! Partisan d'une figure apaisée de la République et anti-communard notoire, il ne pouvait accepter la présence du bonnet phrygien remis au goût du jour par la Commune.

La décision ministérielle va porter un coup fatal à la diffusion du buste de H. Moulin, concurrencé, faut-il le préciser, par les nombreux modèles émis lors de la célébration du Centenaire de la Révolution. La Manufacture en écoula quelques exemplaires acquis le plus souvent par des particuliers que par des municipalités. Par exemple, le buste appartenant à M. Damien, maire de Versailles et Conseiller d'État, qui a figuré sur le bureau de Georges Clemenceau.

Ainsi, ce buste n'a connu aucun succès à cette époque !

Le bonnet phrygien, symbole de la liberté

Phrygien = de Phrygie, contrée d'Asie Mineure (en Turquie aujourd'hui) d'où il a été rapporté par les légions romaines ainsi que le culte du taurobole consacré au dieu Mithra. Pour marquer leur passage à l'âge adulte, les adolescents, placés dans une fosse, devaient être aspergés du sang d'un taureau que l'on égorgeait au-dessus d'eux. Pendant cette cérémonie rituelle, ils se protégeaient la tête à l'aide d'un bonnet de forme conique. A Rome, ce bonnet était porté par les esclaves lors de la cérémonie consacrant leur affranchissement.

Récupérant sa valeur symbolique, les sans-culottes de 1789 s'en coiffèrent et en modifièrent peu à peu l'aspect (pointe rabattue sur le devant, pans couvrant les oreilles) et la couleur (rouge comme le sang). Il fit ainsi son apparition sur les documents officiels ou encore remplaça les fleurs de lis sur les bornes du bord des routes.

Disparu de l'iconographie officielle sous l'Empire et la Restauration, il revint sur le blanc du drapeau tricolore en 1848 pour en être vite chassé. Il sera repris par la Commune de Paris.

De 1870 à 1879 le bonnet phrygien fut proscrit des emblèmes de la République. En effet, Thiers et les républicains opportunistes ne voulaient pas de « *cet emblème séditieux, synonyme d'anarchie et rappelant les plus tristes souvenirs* », c'est-à-dire la Révolution, la Terreur et la Commune. Il ne fallait pas effrayer la bourgeoisie alors que l'on recherchait son soutien !

A partir de 1879, les républicains installés dans les mairies (surtout les radicaux de « gauche » et les progressistes) imposèrent le bonnet phrygien réaffirmant ainsi l'origine révolutionnaire de la République.

La cocarde, symbole du ralliement à la République

Sous l'Ancien régime, la cocarde était un chapeau militaire décoré de plumes de coq, d'où son nom, qui devint ensuite un signe de ralliement, en forme de cercle ou de nœud, porté par les soldats ou les grandes familles.

Dans la semaine qui suit le 14 juillet 1789, apparaît une cocarde qui réunit la couleur du roi, le blanc, à celles de la ville de Paris, le bleu et le rouge. Son succès est aussitôt immense et elle est vite partout, sur les écharpes, les ceintures, les vêtements... De « nationale » en juillet 1790, elle est déclarée « obligatoire » en juillet 1792.

La cocarde tricolore disparaît avec le Premier Empire, revient dans l'armée en 1830, et après 1870 comme attribut du bonnet phrygien sur les statues ou bustes créés sous la Troisième République.